

## **Le Fonds Bois, géré par CDC Entreprises, a investi 2 M€ dans EO2.**

Malakoff, le 28 mai 2010 – **EO2 annonce que le Fonds Bois est entré au capital de la société à hauteur de 2 millions d'euros à l'occasion de l'augmentation de capital de 6 570 000 euros du 15 janvier 2010. EO2 rejoint ainsi plus de 570 entreprises déjà labellisées FSI France Investissement.**

Créée en 2006, EO2 est spécialisée dans la production de granulés bois (wood pellets), un combustible écologique et économique destiné à alimenter les appareils de chauffage des particuliers (chaudières, poêles...), des collectivités et des industries.

Le granulé bois, fabriqué à partir de sciure et de copeaux de rabotage compactés, offre un haut rendement énergétique. Il constitue un moyen de chauffage écologique dans la mesure où sa combustion est neutre pour l'environnement, sous réserve de reboisement. Par ailleurs, le granulé bois participe à la gestion rationnelle et à l'entretien des forêts françaises, et permet la valorisation des sous-produits et déchets de la filière bois (sciure, plaquettes, etc.).

EO2 est présent sur toute la filière du granulé bois : approvisionnement, transformation, distribution, utilisation. La société dispose en Auvergne, depuis fin 2008, de la plus grosse unité de production existant en France, avec une capacité de 80 000 tonnes de granulés par an. Compte tenu du fort développement du marché, EO2 prévoit la construction d'un second site dans le Sud-ouest, qui produira plus de 150 000 tonnes annuelles.

### **En savoir plus sur le Fonds Bois**

*Le Fonds Bois est un FCPR de 20 millions d'euros, géré par CDC Entreprises et souscrit à parts égales par le FSI, le Groupe Eiffage, le Crédit Agricole et l'Office National des Forêts au travers de sa filiale ONF Participations. Il peut investir en fonds propres et quasi fonds propres, avec pour mission de participer au développement et à la consolidation des entreprises de la filière bois. Ses prises de participation sont toujours minoritaires, et comprises entre 1 et 2 millions d'euros. Il se concentre notamment sur les secteurs de la scierie, de la construction bois (charpentes, menuiseries, murs en ossature bois, etc.) et de la production d'énergie à partir de bois (producteurs de plaquettes forestières et de pellets). CDC Entreprises s'appuie notamment sur l'expertise métier de la Société Forestière, filiale de la Caisse des Dépôts.*

### **En savoir plus sur CDC Entreprises et le FSI**

*CDC Entreprises, société de gestion agréée par l'AMF et filiale à part entière de la Caisse des Dépôts, investit directement et indirectement, dans des entreprises, de l'amorçage technologique aux petites transmissions, au niveau national et régional. Elle gère les investissements du FSI, de la Caisse des Dépôts, désormais son deuxième souscripteur, et d'autres institutions publiques et privées sur le segment des PME. Elle a pour mission de favoriser l'émergence d'entreprises de croissance solides et pérennes en renforçant leurs fonds propres et en accompagnant leur développement. CDC Entreprises compte actuellement plus de 2 500 entreprises en portefeuille par l'intermédiaire des 180 fonds français qui lui sont affiliés.*

*Société anonyme détenue à 51% par la Caisse des Dépôts et 49% par l'Etat français, le FSI est un investisseur avisé qui intervient en fonds propres pour prendre des participations minoritaires dans des entreprises françaises porteuses de projets industriels créateurs de valeur et de compétitivité pour l'économie.*

*[www.cdcentreprises.fr](http://www.cdcentreprises.fr) – [www.france-investissement.fr](http://www.france-investissement.fr) – [www.fonds-fsi.fr](http://www.fonds-fsi.fr)*

---

#### **Contact EO2**

Grégoire DETRAUX – Directeur Administratif et Financier  
Tél. : 01.77.700.505 – Fax. : 01.77.700.525 – [gd@eo2.fr](mailto:gd@eo2.fr)